

Le 16 janvier 2023

Bonjour,

Nous vous avions déjà contacté par mail le 19 décembre dernier (PJ) pour vous alerter sur l'inutilité d'un contrôle technique pour les 2 roues motorisés (2RM), et vous demander de relayer notre position auprès du gouvernement.

Sans réponse de votre part, nous nous permettons de vous relancer car nos adhérents, et l'ensemble de la communauté motarde, attendent votre soutien, ou à défaut, au moins une réponse à leur demande.

Pour rappel :

- L'inefficacité d'un contrôle technique sur la sécurité des 2RM a déjà été démontrée.
- L'intervention des lobbys du CT dans la mise en place de la directive européenne est avérée.
- L'état français s'est déjà positionné contre l'instauration d'un CT2RM .
- La directive européenne 2014/45 sur le contrôle technique permet de déroger à condition de proposer des mesures alternatives.
- Ces mesures sont effectivement mises en place (ou en cours).
- En 10 ans, la mortalité 2RM a baissé de 19%, pour une augmentation de 30% du parc de 2RM

Nous tenons également à vous informer que le courrier que nous vous avions adressé, ainsi que les réponses que nous avons reçues sont actuellement rendus publiques sur notre site internet.

L'absence de réponse y est aussi notifiée. L'article est visible [ici](#) ainsi que sur nos réseaux sociaux (et largement repartagé sur les différents groupes motards).

Il est également déjà programmé une diffusion par voie de presse dès la fin du mois de janvier.

Comptant sur votre réponse, nous restons bien entendu disponibles pour un éventuel entretien.

Cordialement.

Le bureau de la FFMC26/07

contact@ffmc2607.org

Mouvement FFMC :